



Le Club des mécènes au chevet du patrimoine en Deux-Sèvres

lundi 12 juillet 2021, par [lpe](#)

Le 30 juin dernier, le Club des mécènes des Deux-Sèvres et les représentants de la Fondation du Patrimoine, accompagnaient Séverine Vachon, maire de Beauvoir sur Niort, sur le site du Moulin de Rimbault afin de marquer la fin d'une rénovation et certainement le début d'une nouvelle vie pour ce site basé aux portes de la Forêt de Chizé.

"*Les premiers documents faisant état de l'existence de ce moulin à vent datent de 1482*" rappelait l'édile qui projette cet élément exceptionnel du patrimoine local et communal (depuis 2005) dans un plan global alliant circuits de randonnées, lieu festif, sportif aussi. Il aura fallu mobiliser la générosité de mécènes [\[1\]](#) pour boucler le budget d'une ultime rénovation pour ce moulin de 12 mètres de haut situé sur le point culminant de la commune (90m).

Pour l'architecte, il s'agit, sur ce type de rénovation, de conserver les techniques anciennes, le savoir-faire.



Le [Club de mécènes des Deux-Sèvres](#) existe depuis 2016 et regroupe à ce jour 5 entreprises du département. Son rôle est d'apporter des aides financières à des projets de restauration publics ou associatifs. Depuis 2016, 10 projets ont été accompagnés par le Club.

Chaque entreprise membre s'engage pendant 3 ans à apporter chaque année 3000€ au Club (60% déductibles de l'impôt sur les sociétés).

Depuis sa création, les projets soutenus ont été très différents : Orgue de Celles sur Belle, Donjon de Niort, vitraux de l'église de La Chapelle Bertrand, tableau de l'église Notre Dame de Niort, Château de Javarzay à Chef Boutonne, vases dits de La Brèche à Niort, mécanisme du moulin de Beauvoir-sur-Niort, tableau « La Fuite en Egypte » de l'église de Bouillé-Loretz, la façade à pan de bois du vieux relais à Airvault, des statuettes en bois polychrome dans l'église de Vasles.

Plusieurs autres projets sont à l'étude, le choix est fait exclusivement par les membres du Club en réunion et sur proposition de projets émanant généralement des délégués de la Fondation.

"*Le souhait actuel est d'augmenter le nombre d'adhérents pour d'une part se donner plus de moyens afin de réaliser des projets plus ambitieux, mais également pour couvrir de façon homogène l'ensemble du*

département" rappelait Gérard Verger, l'animateur du Club.

A propos de la Fondation du patrimoine : La Fondation a été fondée en 1996 par 12 entreprises et institutions privées. Aujourd'hui elle compte 700 bénévoles et 75 salariés répartis en 22 délégations régionales. Pierre-André Masteau est le délégué départemental des Deux-Sèvres. 1794 projets ont été réalisés en 2019 grâce au soutien de la Fondation et de ses partenaires. Ainsi, 60 M€ de budget en 2019 ont permis de soutenir 483 M€ de travaux. www.fondation-patrimoine.org

Notes

[1] 3500€ ont été apportés par le Club des mécènes et 7748€ par la Fondation du Patrimoine